



COMMUNE DE SAINT-ANDRÉ

EXTRAIT DU
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 2 JUILLET 2025

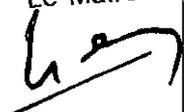
DCM250702_016	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE -ACQUISITION DU LOCAL COMMERCIAL CADASTRE AL 1957 (P) APPARTENANT A MONSIEUR ALEXANDRE CHAN WAI NAM
---------------	---

Le Maire de Saint André certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte principale de la mairie le : 4 juillet 2025

Que la convocation a été faite le 26 juin 2025

Le nombre de membre en exercice étant de 45 :

Présents :	34
Représentés :	3
Absents :	8
Total des votes :	37

Le Maire

Joé BEDIER



L'an deux mille vingt cinq, le deux juillet le conseil municipal de SAINT-ANDRE s'est réuni, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Joé BEDIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur BEDIER Joé, Monsieur PEQUIN Jean-Marc, Monsieur RAMASSAMY Laurent, Monsieur CONSTANT Jean-Paul, Madame SOUPOU Alexa, Monsieur RAMIN Jean Yannick, Monsieur PAPAYA Laurent, Monsieur NAZE Gilles, Madame MANGAR RAZEBASSIA Jimmye, Monsieur GOURAMA Jean-Pierre, Monsieur GRONDIN Jimmy, Madame VIRAPIN KICHENIN Marie Linda, Madame SABABADY Marie Josette, Madame GRONDIN Migline, Madame CERVEAUX Adélaïde, Monsieur MAZEAU Michel, Monsieur MOUTAMA RAMAYE Alain, Monsieur PERRIER Charles, Monsieur PARVEDY Georges, Madame LARIVIERE Marie, Monsieur SOUBAYA PAJANIANDY Mickaël, Madame BALBINE Valérie Larissa, Madame POINY-TOPLAN Stéphanie, Madame PERMACAONDIN Isabelle, Madame BENOIT Sabrina, Madame PERIANIN-CARPIN Audrey, Monsieur VIRAPOULLE Jean-Marie, Madame CHANE-TO Marie Lise, Madame PAYET BEN HAMIDA Viviane, Monsieur FENELON Jean Claude, Monsieur SINARETTY RAMARETTY Alain Bernard, Madame LATCHOUMY Rosange, Monsieur BARBE Ludovic, Monsieur SINAMA Sydney

ETAIENT REPRESENTES :

Madame PAYET Catherine Anne, Madame RAMIN Odile, Monsieur SOUPRAMANIEN Stéphane

ETAIENT ABSENTS :

Madame CEVAMY Primilla, Monsieur ASSICANON Jean Thierry, Madame ALAMELE Maryse Brigitte, Monsieur MAILLOT Serge René, Monsieur SAÏD Moussa, Madame PRAUD Elodie, Madame DIJOUX Sabrina, Madame NAUD CARPANIN Marie Héléne

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Audrey PERIANIN-CARPIN a été désignée et a accepté de remplir cette fonction.

LE QUORUM ÉTANT ATTEINT, LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DÉLIBÉRER

DCM250702_016 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE -ACQUISITION DU LOCAL COMMERCIAL CADASTRE AL 1957 (p) APPARTENANT A M. CHAN WAI NAM

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*
- *Considérant l'accord entre les parties sur le prix de vente,*

I. CONTEXTE

Monsieur Alexandre CHAN WAI NAM, souhaitant cesser son activité, a sollicité la commune pour l'acquisition de son local commercial, d'une superficie de 71,48m² (lot 60) se situant résidence Coriandre – chemin du Centre sur la parcelle cadastrée AL 1957 selon le plan ci-joint.

Le local est situé au rez-de-chaussée et dispose de 2 places de stationnement.

II. CARACTERISTIQUES DU LOCAL COMMERCIAL

Référence cadastrale	Superficie vendue	Adresse	Prix de d'acquisition
AL 1957p (lot 60)	71,48 m ²	Résidence Coriandre chemin du Centre 97440 Saint-André	73 000€

L'acquisition de ce local permettra à la ville de répondre aux besoins en espace des acteurs économiques ou associatifs sur le quartier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés.

Article 1 :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à l'acquisition du local commercial situé sur la parcelle cadastrée AL 1957p (lot 60) appartenant à Monsieur Alexandre CHAN WAI NAM au prix de 73 000€ ;

Article 2 :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'acquisition de ce bien, notamment la passation de l'acte notarié ainsi que tous les documents y afférents.

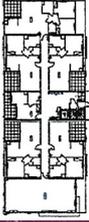
Conformément à la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site internet de la ville dans un délai de huit jours suivant le conseil.

Pour extrait conforme
Saint-André le - 8 JUL, 2025

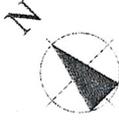
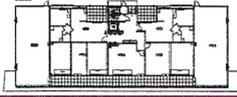

Le Maire

Joé BEDIET

Bâtiment A



Bâtiment B



Bâtiment C



Bâtiment D

PLAN DE REPERAGE

Niveau Rez-de-chaussée

Tableau de surfaces

Local 60

71.48

Surface utile

71.48m²

RESIDENCE CORIANDRE

Immeuble de 93 logements et de 10 commerces

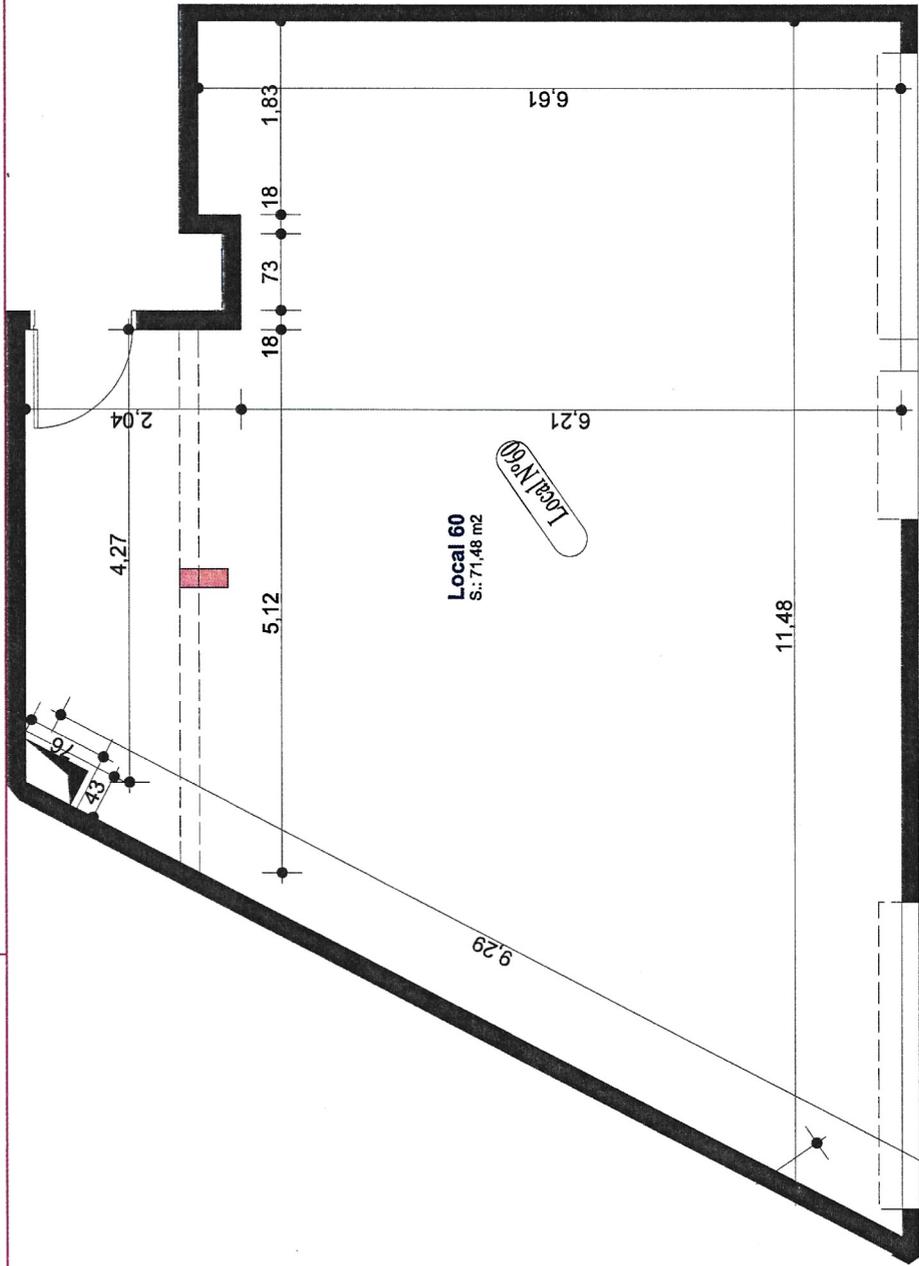
Lot n°60

Local 60

Bâtiment C

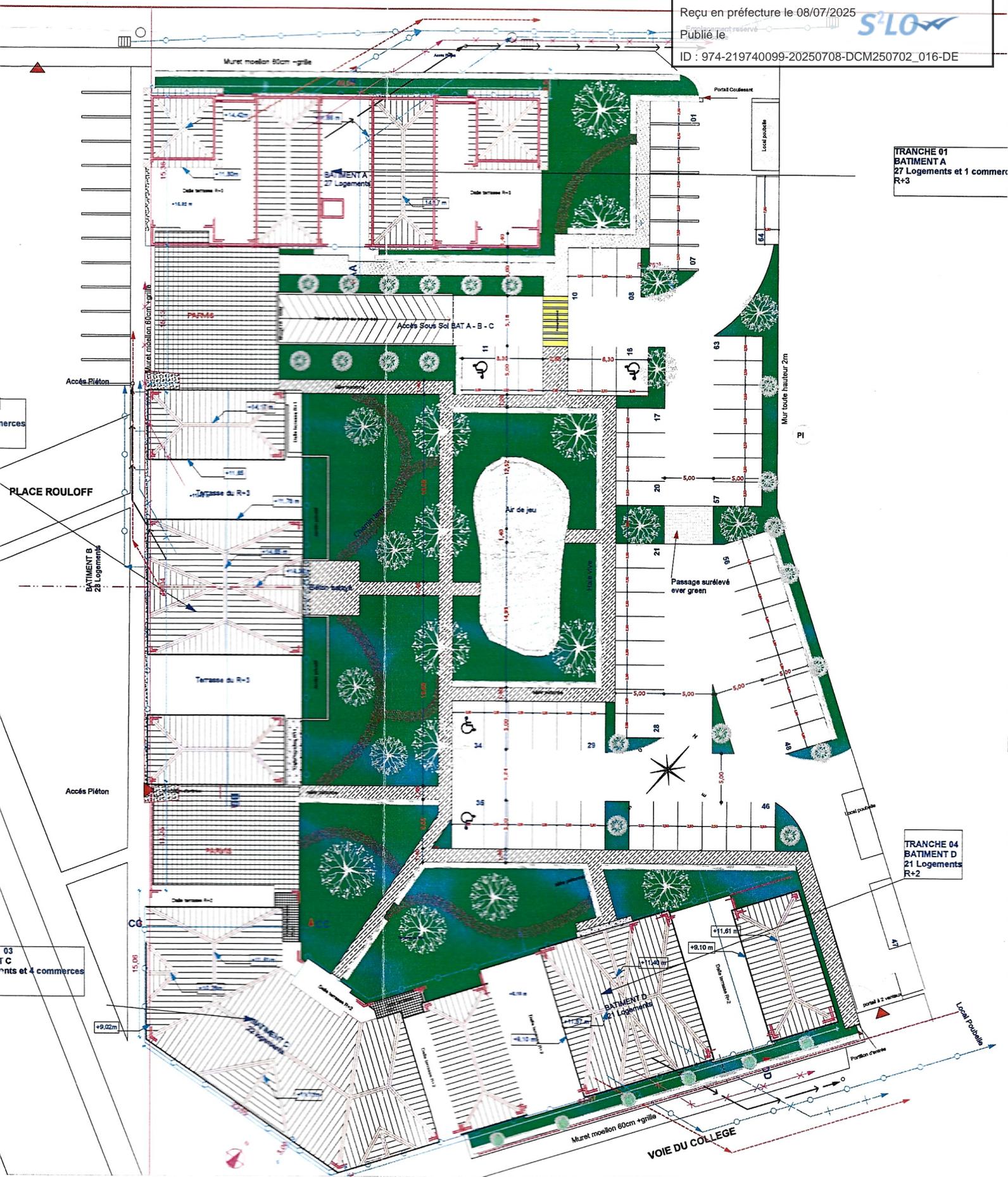
Niveau Rez-de-chaussée

Nota: Ce présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement.
Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités techniques de réalisation.
les retombées, faux plafonds ne sont pas représentés. Ce document est conforme à la Loi CARREZ.



Local 60
S: 71,48 m2





TRANCHE 01
BÂTIMENT A
27 Logements et 1 commerc
R+3

TRANCHE 04
BÂTIMENT D
21 Logements
R+2

CONSTRUCTION DE 93 LOGEMENTS ET DE 10 SERVICES

Plan de masse modifié

Ech:

1:500

Date:

07/04/08

PL

